

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19814**

Intitulé

MASTER : MASTER CONSEIL ET MANAGEMENT DES ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Management)

Nouvel intitulé : Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Management

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|---|
| Université de Bordeaux | Président de l'Université, Recteur chancelier des Universités |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Définir et superviser la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion...) d'un OBNL selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales ; Participer à la définition des orientations stratégiques de l'organisation ;
- Définir et mettre en œuvre la politique de management et de gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières...) d'un OBNL ; élaborer ou superviser la gestion administrative du personnel (dossiers individuels, paie...) ; Contrôler l'application des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et relations de travail ; Organiser le dialogue social et participer aux opérations de communication ;
- Conseiller et accompagner les dirigeants d'un OBNL dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ; concevoir les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité...) selon les finalités attendues.

Pour mener à bien ces activités, le titulaire du diplôme a une connaissance approfondie :

- En comptabilité (générale, analytique, publique) ;
- En droit (administratif, fiscal, pénal, des sociétés, du travail... ;
- En finance (analyse, audit) ;
- En gestion (GRH, stratégie,...) ;
- Des techniques de management ;
- Des techniques du dialogue social ;
- De la Gouvernance.

Il est capable de :

- Définir la politique générale (organisation, développement économique...) et les orientations financières d'un OBNL ; Définir et mettre en place les procédures et les indicateurs nécessaires au suivi d'activité et au reporting à la direction ;
- Elaborer le budget prévisionnel d'un OBNL, le présenter aux instances dirigeantes et effectuer les ajustements ; Suivre l'évolution des résultats financiers et établir son plan de financement d'un OBNL ; Superviser, contrôler la gestion de la trésorerie et émettre des recommandations sur l'allocation des ressources financières aux instances dirigeantes ; Superviser et coordonner le contrôle de gestion et l'audit interne (évaluation des risques financiers, validation de choix fiscaux...) ;
- Suivre et analyser les données d'activité d'un OBNL et proposer des axes d'évolution
- Mener des actions de communication/représentation auprès des acteurs de l'environnement socio-économique ;
- Elaborer la politique de management des ressources humaines selon les orientations stratégiques d'un OBNL et définir les plans d'action ; Organiser la concertation et le dialogue social avec les membres du personnel ou leurs représentants ; Superviser la gestion administrative du personnel ; Elaborer ou faire évoluer les procédures, les supports de suivi et de gestion du personnel d'un OBNL ; Concevoir et piloter les opérations liées à la gestion des emplois et des compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut travailler dans les organisations suivantes :

- associations,
- collectivités territoriales,
- établissements du secteur sanitaire et médico-social.

Le titulaire du diplôme peut accéder aux emplois suivants :

- directeur d'établissement,
- directeur administratif et financier,
- directeur des ressources humaines,
- consultant...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1503 : Management des ressources humaines

Réglementation d'activités :

Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme de Master « Conseil et management des organismes à but non lucratif » s'effectue après une formation en 4 semestres. A l'Université de Bordeaux, il est recommandé de suivre le Master 1 « Management » pour accéder au Master 2 « Conseil et management des organismes à but non lucratif ». Néanmoins les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 en Sciences de gestion et management, Sciences économique, Administration Economique et Sociale ou d'un diplôme d'École de commerce ou encore du Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires de l'Institut d'Administration des Entreprises de Bordeaux. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis. Une sélection des candidats est effectuée sur dossiers à l'issue des deux premiers semestres par un jury qui peut être composé, outre du responsable de la formation continue, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation.

M1 PARCOURS « MANAGEMENT », RECOMMANDE EN FORMATION CONTINUE

SEMESTRE 1

UE 1 : Contexte organisationnel (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 49h)

UE 2 : Développement organisationnel (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 3 : Fondamentaux de gestion (CREDITS : 15 - Volume horaire total : 70h)

SEMESTRE 2

UE 4 : Techniques de gestion (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 56h)

UE 5 : Management général (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 6 : Professionnalisation (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 21h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu et contrôle terminal pour les UE 1, 2 et 4,
- contrôle terminal pour les UE 3, 5 et 6,
- un rapport de stage pratique pour l'UE 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal;

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé lorsque chacune des UE qui le composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des semestres est acquis.

MASTER 2 « CONSEIL ET MANAGEMENT DES ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF » (FORMATION CONTINUE)

SEMESTRE 3

UE 1 : Cadres juridiques des OBNL et collectivités territoriales (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 42h)

UE 2 : Environnement financier des OBNL et des collectivités territoriales (CREDITS : 11 - Volume horaire total : 77h)

UE 3 : Contrôle de gestion et audit des OBNL et des collectivités territoriales (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 42h)

SEMESTRE 4

UE 4 : Systèmes d'information de gestion et de management (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 49h)

UE 5 : Stratégie et gestion des ressources humaines des OBNL et des collectivités territoriales (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 28h)

UE 6 : Professionnalisation (CREDITS : 12 - Volume total : 5 mois)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu et contrôle terminal dans les UE 1, 2, 4 et 5,
- contrôle terminal dans l'UE3,
- un rapport de stage pratique et une soutenance pour l'UE 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal.

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé lorsque toutes les UE qui le composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des 2 semestres est acquis.

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité |
| En contrat de professionnalisation | X | Jury composé de membres de l'équipe pédagogique, enseignants-chercheurs ou professionnels en activité |
| Par candidature individuelle | X | Possible pour tout ou partie du diplôme par la VES. Même jury. |
| Par expérience dispositif VAE | X | Membres permanents de la commission de VAE, responsable de la formation, intervenants dans la formation (un enseignant-chercheur et un professionnel) |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 janvier 2012 relatif aux habilitations de l'Université Bordeaux IV à délivrer les diplômes nationaux

Décret n°2013-805 du 3 septembre 2013 portant création de l'Université de Bordeaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGMANO_111/master-1-management

www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGMANO_215/master-2-professionnel-conseil-et-management-des-organismes-a-but-non-lucratif

www.u-bordeaux.fr/Colleges-et-departements/College-Droit-science-politique-economie-et-gestion/IAE-Bordeaux

www.u-bordeaux.fr

[Université de Bordeaux](http://www.universite-bordeaux.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Historique de la certification :

Création du Master 2 « Conseil et management des organismes à but non lucratif » en 2005

Certification suivante : Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Management